



Règlement d'ordre intérieur / conditions générales

1. Inscription

Via notre site ou par téléphone.

Inscription pour une semaine complète (sauf pour les stages créatif – football - tennis – hockey) et en cas de jours fériés. Afin de mieux organiser la semaine de stage, nous clôturons les inscriptions le jeudi à minuit de la semaine qui le précède. Pour toute inscription « tardive », le contact se fait **obligatoirement** par téléphone au préalable.

L'inscription est considérée comme effective et définitive dès l'inscription .

(sans paiement au préalable)

2. Age

Merci de respecter les limites d'âge pour chaque stage. Néanmoins, une tolérance de 1 mois est acceptée (sauf pour les enfants de moins de 2,5 ans)

Nous sommes susceptibles de changer de groupe ou d'activité un enfant qui n'aurait pas l'âge demandé pour participer au stage ou qui ne serait pas apte à suivre l'activité.

3. Horaire et tarif

Les stages se déroulent du lundi au vendredi (excepté jour férié) de 9h à 16h.

Le prix varie selon le stage choisi et le nombre de jours (voir confirmation)

Le prix comprend : l'encadrement des enfants, l'assurance, le matériel, les éventuels transports.

4. Garderie

Une garderie est possible sur chacun de nos sites et ce, à partir de 7h30 le matin et jusque 18h le soir. Le tarif revient à un forfait de 2€/jour. Elle est gratuite de 8h45 à 9h et de 16h à 16h15.

Merci de respecter les horaires.

5. Paiement

Le paiement s'effectue dès réception du mail de confirmation. Possibilité de payer en liquide le 1e jour du stage au plus tard en échange d'un reçu.

(preuve de paiement)

En cas de non-paiement dans les délais, un email de rappel vous sera envoyé. Dans le cas où le défaut de paiement persisterait, nous nous donnons le droit de transmettre votre dossier à un bureau de recouvrement / huissier donc les frais de procédures seront à votre charge.



6. Maladie / blessure

En cas de maladie/blessure, un certificat médical est demandé pour obtenir un bon à valoir des jours auxquels l'enfant n'a pas pu participer.

Le bon à valoir sera envoyé par courrier postal. Ce bon à valoir sera à remettre le 1^e jour du prochain stage au responsable du site où votre enfant aura son prochain stage.

7. Annulation

L'annulation d'un/des stages se fait sans frais. Elle se fait, soit par mail, soit par téléphone (pas de sms, ni message sur le répondeur).

8. Inscriptions insuffisantes

Si, malheureusement, un stage ne rencontre pas suffisamment d'inscriptions, nous nous réservons le droit de le supprimer. Vous serez prévenu au plus tard quelques jours à l'avance afin de vous proposer une autre alternative.

9. Assurance

L'assurance est comprise dans le prix de l'inscription. (excepté dégâts lunettes)

10. Perte et vol

Nous déclinons toutes responsabilités concernant la perte, vol ou casse (sac, vêtements, téléphone, etc...)

Les objets/vêtements oubliés resteront sur le site du stage durant toute la durée des congés. Dépassé ce délai, ils seront ramenés au mini-Mayfair où nous les garderons durant 1 mois. Passé ce temps, les objets et vêtements seront déposés aux Petits Riens.

11. Attestations

L'attestation « fiscale » est à imprimer via votre espace client. Elle est disponible dès la fin du stage.

L'attestation « mutuelle » est, disponible via votre espace client. Vous pouvez, également, donner votre document à remplir durant la semaine de stage au responsable du site ou nous envoyer le document par courrier postal avec une enveloppe pré-timbrée jointe ou nous l'envoyer par mail.

L'attestation « de participation /employeur » est à imprimer dans votre espace client.